



MAIRIE D'ALLENES LES MARAIS

59251

Tél. 03.20.62.92.40 - Fax 03.20.62.92.41

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

REUNION [CCAS] 16518

ALLENES LES MARAIS, LE 4 MAI 2018

CONVOCAION RÉUNION

Cher(e) Collègue,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de la Commission Administrative qui se tiendra le :

MERCREDI 16 MAI 2018 à 18 h 30
EN MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du Compte de Gestion 2017 dressé par le Receveur
- 2 - Vote du Compte Administratif 2017
- 3 - Affectation définitive du résultat
- 4 - Approbation des barèmes 2018 pour l'épicerie sociale la Parenthèse
- 5 - Questions diverses

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
G.MAYOR

**PROJET DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS
DU MERCREDI 16 MAI 2018**

- Appel des membres
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 MARS 2018.

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du Compte de Gestion 2017 dressé par le Receveur

Le Conseil d'administration après avoir considéré le Compte de Gestion 2017 correctement établi, est amené à l'approuver tel que dressé par le Receveur.

2 – Vote du Compte Administratif 2017

Sous la présidence de Monsieur le Vice-Président, le Conseil d'Administration est amené à voter le Compte Administratif dressé par Monsieur le Président.

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....	0.00 €	8 975.31 €	/	32 159.41 €	/	41 494.72 €
Opérations de l'exercice.....	3 411.60 €	5 093.37 €	42 775.58 €	45 492.94 €	46 187.18 €	50 586.31 €
TOTAUX.....	3 411.60 €	14 068.68 €	42 775.58 €	77 652.35 €	46 187.18 €	92 081.03 €
Résultats de clôture.....	/	10 657.08 €	/	34 876.77 €	/	45 533.85 €
Restes à réaliser.....	0.00 €	/	/	/	0.00 €	/
TOTAUX CUMULES.....	3 411.60 €	14 068.68 €	42 775.58 €	77 652.35 €	46 187.18 €	92 081.03 €
RESULTATS DEFINITIFS.....	/	10 657.08 €	/	34 876.77 €	/	45 533.85 €

3 – Affectation définitive du résultat

Vu le compte de gestion 2017 et le compte administratif 2017 faisant apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **34 876,77 €** ;
- un excédent d'investissement de **10 657,08 €** ;

- le commission administrative est amenée à ne pas affecter de somme **au compte 1068**.

/...

4 – Approbation des barèmes 2018 pour l'épicerie sociale la Parenthèse

Vu les modifications adoptées par le CCAS d'Annœullin le 13 février 2018 selon les modalités suivantes :

Calcul reste à vivre :

-de 4 à 8 € : 40 € par adulte et 10 € par enfant mineur et 20 € par enfant majeur ;

**-de 8 à 10 € : forfait mensuel de 30 € pour un adulte ;
forfait mensuel de 40 € pour un couple ;
forfait mensuel de 60 € à partir de 3 personnes.**

La légère hausse du panier adulte est compensée par le prix de la ramasse (car importante et payée symboliquement pour responsabiliser le bénéficiaire) : 1.50 € ou 2 € le cabas en fonction de la composition familiale.

De même, afin d'optimiser la ramasse, il serait intéressant d'avancer le jour de vente du mardi au lundi. Le jour de vente du vendredi resterait inchangé : les membres du conseil d'administration sont favorables à cette modification.

Il est demandé aux membres du CCAS de bien vouloir adopter ces modifications.

5 – Questions diverses